

L'AFSCA a mis en place, et ce depuis l'automne 2016, le programme de surveillance de la santé des abeilles, appelé « Healthy Bee », à la demande du Ministre Borsus. L'objectif principal du programme est de déterminer la mortalité des abeilles de manière objective et pluriannuelle. De plus, les liens possibles entre la mortalité des abeilles et les causes les plus fréquemment évoquées seront examinés. Sur base de l'information obtenue, les autorités pourront continuer à définir la politique sanitaire vis-à-vis des abeilles.

4) Identifier, évaluer et gérer les risques liés aux produits phytopharmaceutiques

Il s'agit de développer une attention constante et renforcée envers les risques pour les pollinisateurs dans le cadre de l'évaluation des produits phytopharmaceutiques, dont notamment les néonicotinoïdes.

5) Prévenir les risques liés à l'introduction d'espèces invasives ou aux échanges commerciaux d'abeilles

Le Plan prévoit des programmes de surveillance du petit coléoptère des ruches, des mesures de prévention et éradication du frelon asiatique (entre autres).

6) Réviser la réglementation en matière de chardons

7) Sensibiliser et encourager les gestes en faveur des pollinisateurs : développer des communications ciblées dans ce sens.

8) Renforcer la concertation et la cohérence nationale, en coordination avec les régions,

Il y a derrière ces huit volets quatre ambitions du Gouvernement :

- Aider les apiculteurs ;
- Mieux comprendre les racines du problème de la mortalité des abeilles ;
- Mieux maîtriser les risques ;
- Mobiliser tous les acteurs concernés.

Pour réaliser ses ambitions, le Gouvernement fédéral unit ses forces au sein de la Task Force qui rassemble le SPF Santé publique, Sécurité de la chaîne alimentaire et Environnement, l'AFSCA et l'agence fédérale des médicaments et des produits de santé. Les différents leviers de l'Autorité fédérale - la santé animale, les normes de produits, l'utilisation durable de la biodiversité, la santé publique et la recherche scientifique associée à ces compétences seront ainsi mobilisés.

Le Ministre de l'Agriculture Willy Borsus : « Je souhaite profiter de l'occasion pour remercier tous les acteurs qui ont travaillé pendant deux ans à ce Plan ambitieux qui me tient particulièrement à cœur. Certaines spécialités bien de chez nous ne seraient d'ailleurs plus disponibles sans l'intervention des abeilles. Pensons notamment aux fraises de Wépion, à notre miel, aux concombres, mais aussi aux nombreux vergers de pommes qui ne pourraient fructifier sans une pollinisation croisée. La bonne santé des abeilles est donc prioritaire pour moi. Elles contribuent à la richesse de nos cultures, ainsi qu'à la santé et au bien-être de l'homme. Ce plan s'adresse tout particulièrement aux 10.000 apiculteurs de Belgique afin que tous ensemble, nous puissions réduire la mortalité des abeilles. »

La Ministre de l'Environnement Marie Christine Marghem précise : « Sachez que plus de 75 % des principales plantes cultivées et plus de 90% des plantes à fleurs sauvages dépendent des pollinisateurs. Les abeilles sont les garantes de notre biodiversité. Fort de ce constat, je m'engage activement dans la survie des abeilles, une survie qui engendre une question économique. C'est pourquoi j'ai demandé un budget particulier afin d'évaluer l'impact économique des pollinisateurs en Belgique. »

**Willy BORSUS**

Ministre des Classes moyennes, des Indépendants, des PME,